

Jacques-André Maire face aux grands enjeux de demain

Conseiller national depuis 2009, sensible à la situation des jeunes dans notre pays, Jacques-André Maire mène un réel combat en faveur de la formation. Membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, le parlementaire neuchâtelois s'inquiète du manque de relève dans certains secteurs.

Qu'en est-il du projet de cité des métiers dans le canton de Neuchâtel ?

Il s'agit d'un concept qui existe au plan international et dont Genève est le pionnier en Suisse. L'idée consiste à réunir dans un même lieu des services qui peuvent être utiles à la recherche d'une formation et en améliorer l'accessibilité. La cité des métiers doit donc regrouper l'ensemble des prestations qu'est en droit d'attendre le public, à savoir un service d'orientation, un service de la formation professionnelle, des renseignements liés aux bourses, aux prestations de l'AI, un service de l'emploi, un accès aux bilans de compétences, etc. La personne qui vient chercher des informations doit être en mesure de se renseigner sur tout projet de formation, qu'il s'agisse de formation initiale, supérieure ou de formation continue, ou encore d'une réorientation... La cité des métiers s'adressera donc autant à un public jeune qu'à des adultes. La formule a été testée en septembre pendant Capa'cité, où tous les partenaires étaient regroupés dans une même tente. Les échos sont très positifs, en particulier de la part des employés desdits services qui apprécient de travailler de manière synchrone plutôt que d'envoyer le visiteur d'un bureau à l'autre. Il s'avère que l'accompagnement est de meilleure qualité et les flux d'information plus rapides. La cité des métiers proposera en outre des animations, des expositions, des présentations des métiers et permettra bien entendu aux associations professionnelles et aux entreprises de se faire connaître. D'un point de vue financier, selon les expériences menées par nos collègues genevois, le passage d'un système classique à une cité des métiers n'engendrera pas de surcoûts importants; il apparaît au contraire que les synergies permettent de gagner en efficacité et en efficacité. Concernant l'avancement du projet, actuellement, au niveau politique, la volonté est là, et nous attendons des opportunités par rapport aux locaux que nous souhaitons idéalement au centre-ville. Une première cité des métiers neuchâteloise devrait donc voir le jour à l'horizon 2015 à La Chaux-de-Fonds.

Quel message souhaiteriez-vous faire passer aux entreprises qui ne forment pas d'apprentis ?

J'aimerais tout d'abord dire à ces employeurs qu'ils passent, je crois, à côté d'expériences très enrichissantes. Sur le plan humain, tout d'abord, car travailler avec des jeunes apporte un certain dynamisme à une entreprise. Mais aussi en termes de compétences, parce que les jeunes en formation apportent aux entreprises les dernières nouveautés. Et cette nouveauté contribue réellement à nourrir les échanges avec les autres collaborateurs. Un autre aspect à ne pas négliger est d'ordre financier. Toutes les études qui ont été menées dans ce sens montrent que l'investissement est intéressant pour l'entreprise. Sur des formations de quatre ans, l'opération commence à être rentable dès la fin de la deuxième année; il est donc dommage de se focaliser uniquement sur l'investissement de départ. Et même s'il est vrai que la formation d'un jeune peut parfois comprendre certaines difficultés, j'aimerais pouvoir dire aux employeurs qu'aujourd'hui, plus qu'hier, les entreprises sont accompagnées et conseillées tout au long du cursus de formation. Notamment par les collectivités publiques comme le Service de la formation professionnelle qui envoie des conseillers sur le lieu de travail pour soutenir les formateurs, par exemple lorsqu'il s'agit de définir des objectifs et de savoir comment les évaluer. Puis dans les écoles où des personnes sont là pour accompagner le jeune qui serait en difficulté. D'ailleurs, la réforme de la formation commerciale, opérée voici neuf

ans maintenant, a été l'exemple qui nous a fait prendre conscience du besoin qu'ont les entreprises d'être accompagnées. Enfin, je voudrais dire aux employeurs, notamment lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'offrir tout le spectre d'activité à un jeune, qu'il est possible avec la nouvelle loi de former en réseau, c'est-à-dire en partenariat avec d'autres entreprises.

Que pensez-vous du fait d'encourager le maintien en emploi des seniors ?

En l'état actuel, je suis personnellement restrictif et prudent par rapport à cette question. Je pense que cette possibilité doit concerner uniquement les secteurs qui font montre d'un réel besoin. Trop souvent, des personnes occupent des places de travail qui seraient disponibles pour des jeunes. Or, dans certains secteurs, le commerce en particulier, le chômage des jeunes est inquiétant. Donc, le maintien en activité des aînés, oui mais lorsque cela est absolument nécessaire. Et pour prendre la chose positivement, je crois qu'il faut valoriser tout le savoir-faire des aînés et la richesse de leur expérience afin qu'ils en fassent profiter la relève. On n'a d'ailleurs pas besoin d'attendre 65 ans pour le faire! Et cela devrait se développer de plus en plus dans les entreprises. Au vu de la situation à venir, on maintiendra sans doute certaines personnes plus longtemps en activité, mais il faut, à mon sens, absolument cibler cette démarche. La priorité absolue étant pour moi de donner des places de travail aux jeunes qui se sont formés et qui souhaitent entrer dans la vie active.

Quelles sont les mesures à prendre afin que le pôle de recherche suisse maintienne sa compétitivité internationale durant les 5 à 10 prochaines années ?

Cette question doit selon moi rester une priorité absolue dans notre pays. Notre matière grise est notre seule matière première, et nous devons continuer à investir beaucoup dans ce domaine. Au niveau parlementaire, nous venons de réviser la loi sur l'encouragement à la recherche et l'innovation. Elle devrait être adoptée définitivement au mois de décembre aux chambres fédérales. Dans cette loi, sont clarifiées et précisées les missions des deux grandes entités de soutien à la recherche : le Fonds national pour ce qui relève de la recherche fondamentale et la CTI (Commission pour la technologie et l'innovation) qui est l'organe de soutien de la recherche appliquée. On développe via la CTI essentiellement les partenariats avec les milieux privés, car en Suisse une part importante de la recherche se fait grâce au privé. Le cofinancement privé/publique est une règle: pour qu'un projet soit soutenu par la CTI, il doit également être soutenu par les entreprises privées. Ainsi, et cela me paraît très intéressant, qu'il s'agisse du Fonds national ou de la CTI, nous avons gardé cette logique de « bottom up ». Entendez par là que l'on lance des appels à la base en demandant de présenter des projets et de trouver des partenaires. Ensuite, s'opère une sélection des projets, où les meilleurs sont soutenus et vont aboutir. Cette logique concurrentielle génère une émulation importante ; elle stimule les milieux concernés, les écoles, les laboratoires de recherche, etc. et permet la réalisation de projets de pointe. Dans les derniers classements au niveau international, la Suisse est toujours dans le trio de tête. C'est extraordinaire d'être dans cette position, mais il faut que l'on



continue de consacrer d'importants moyens pour la conserver. Car à mes yeux, si le système suisse est bon, trop de projets remarquables ne parviennent malheureusement pas à être sélectionnés parce que les moyens peuvent manquer. Je pense donc qu'en politique, nous devons absolument continuer de mettre une pression forte pour soutenir notre pôle de recherche. Et bien entendu, nous avons besoin que les milieux privés continuent à soutenir – comme ils le font très bien – la recherche.

Il semble que les chercheurs helvétiques soient plutôt rares. Qu'en est-il de la relève dans ces domaines ?

Il est vrai que nous faisons face à un manque important de relève, en particulier dans les domaines de l'ingénierie, de la technique et de l'informatique. Nous importons chaque année quelque 30'000 travailleurs dans ces secteurs et celui de la santé. Ce qui représente d'ailleurs un gros souci pour l'avenir, car on estime qu'il manque à l'heure actuelle environ 15'000 personnes formées au niveau supérieur dans ces secteurs. Aujourd'hui 22% des ingénieurs en activité ont plus de 55 ans. Nous savons dès lors que la relève qui se forme n'est pas suffisante pour faire face aux vagues de départs qui se profilent dans les toutes prochaines années. Nous essayons donc de nous mobiliser dans le pays et de promouvoir ces formations, mais il faut bien admettre que ce ne sont pas les formations les plus populaires. Lorsque l'on regarde la croissance des effectifs dans les différents domaines, les sciences humaines et les sciences de l'environnement croissent beaucoup plus rapidement que les sciences techniques, à l'exception de la biologie. Ceci alors que les besoins dans les sciences techniques justement vont en augmentant.

Comment explique-t-on ces tendances ?

C'est un vaste problème que l'on ne rencontre pas uniquement en Suisse. Une étude menée par l'Université d'Oslo dans plus de vingt pays montre que plus un pays est développé, moins les jeunes s'intéressent à ce type de formation. A contrario, l'engouement pour les formations et professions techniques et scientifiques est énorme dans les pays émergents. Il me semble donc que ce qui manque chez nous, c'est une prise de conscience du fait que pour relever les défis environnementaux qui nous attendent, que ce soit en matière d'énergie, d'alimentation, d'élimination des déchets, etc., nous avons vraiment besoin d'avancées technologiques qui nous permettront de résoudre les problèmes. C'est un travail de sensibilisation qui, à mon sens, doit se faire à l'école obligatoire déjà. J'ajouterai par ailleurs que nous devrions travailler sur un renouvellement de l'enseignement des branches scientifiques pour montrer que l'on s'occupe dans ces branches de questions très concrètes. Je crois qu'il manque aujourd'hui à l'enfant ou au jeune le lien entre les mathématiques et ce à quoi ça sert, et qu'il est nécessaire de rapprocher le monde des applications de l'enseignement.

Donc, un véritable défi pour un canton comme le nôtre de promouvoir à la fois la formation duale et les formations supérieures...

Absolument. Mais nous avons justement en Suisse un formidable atout qui est la formation duale, avec des portes grandes ouvertes vers le haut. A partir d'un apprentissage avec maturité professionnelle dans le domaine technique, par exemple, on accède aux HES, et par les HES aux écoles polytechniques. Ou alors, on peut partir directement dans l'application. C'est donc réellement une chance de n'avoir pas uniquement la voie académique pour alimenter ces filières de formation, mais aussi la voie professionnelle. Cette voie, certainement, n'est pas encore assez connue auprès des parents ou même des jeunes. Nous avons par ailleurs un autre potentiel, vraiment sous-exploité en Suisse, ce sont les femmes. Aujourd'hui, dans les lycées, les filles

sont en majorité, mais malheureusement nous faisons face à une sous-représentation féminine énorme dans les filières techniques, puisqu'elles sont à l'heure actuelle seulement 9% en études dans ces voies. Nous sommes d'ailleurs le cancre du monde entier avec le taux le plus faible de filles dans les filières techniques. En comparaison, un pays comme la Corée du Sud est à plus de 40% de femmes. Un travail immense reste donc à faire pour changer les mentalités, car de toute évidence, nous avons encore une culture masculine écrasante pour les filles dans ces secteurs. Un programme du Fonds national pour la promotion des femmes dans ces métiers va d'ailleurs être relancé.

Que pensez-vous de l'initiative de Mathias Reynard visant à mettre un terme aux augmentations des taxes d'études ?

Je dois dire que je suis un fan de cette initiative et le premier signataire après Mathias Reynard. Je soutiens sans réserve son initiative, car même si en Suisse nous avons un système très ouvert, où la formation peut réellement jouer son rôle d'insertion sociale, les obstacles financiers sont toutefois encore très présents. Et heureusement que nous avons des taxes plutôt raisonnables! Mais nous devons faire face à des velléités de les augmenter. Ce dont nous n'avons vraiment pas besoin: d'une part les augmentations ne ramèneront pas énormément de financements supplémentaires, car là n'est pas la source première de financement de nos hautes écoles. Et d'autre part, il y a bien d'autres coûts durant les études, si l'on pense aux transports ou au logement, qui sont devenus énormes. A tel point qu'aujourd'hui, plus des deux tiers des jeunes en formation doivent travailler à côté de leur formation et, manquant de la disponibilité nécessaire, rencontrent des difficultés dans la gestion de leurs études. Ce sera certainement un combat difficile, mais nous allons vraiment lutter contre cette augmentation. En outre, j'essaie également, au plan parlementaire, de faire baisser les autres charges; je pense en particulier aux transports, question pour laquelle j'ai d'ailleurs déposé une initiative qui est actuellement en cours. Autrement dit, nous essayons de maintenir un accès aussi large possible à la formation. Certains pensent que nous pourrions compenser une augmentation des taxes par l'octroi de bourses, or nous n'avons pas un système performant dans ce domaine en Suisse, car les bourses sont définies par les cantons et présentent des inégalités considérables au niveau national. Il serait donc nécessaire d'harmoniser le système des bourses. L'UNES (Union des étudiants de Suisse) a déposé une initiative populaire en ce sens et Alain Berset est en train de préparer un contre-projet. Vous savez, il existe déjà un concordat inter-cantonal, mais malheureusement moins de la moitié des cantons y adhère aujourd'hui. Par rapport à tout ceci, je pense qu'il est impératif de limiter l'augmentation des taxes d'études.

Qu'attendez-vous de la participation de la Suisse à l'exposition universelle de 2015 à Milan ?

Si j'en connais à ce stade uniquement le concept, la participation de la Suisse me paraît évidente pour de multiples raisons culturelles et géographiques. Je pense par ailleurs que c'est une excellente occasion de valoriser la recherche, la formation et tout le savoir-faire que nous possédons. Ensuite, le concept me semble remarquable. Autour du thème « nourrir la planète, énergie pour la vie », le pavillon suisse proposera au visiteur une réflexion sur ses propres habitudes de consommation et sur la disponibilité des produits alimentaires dans le monde. Il sera donc extrêmement intéressant d'observer comment ces réserves, considérables au départ et qui fonderont inévitablement, évolueront au fil des semaines.

Propos recueillis par Annick Weber Richard